

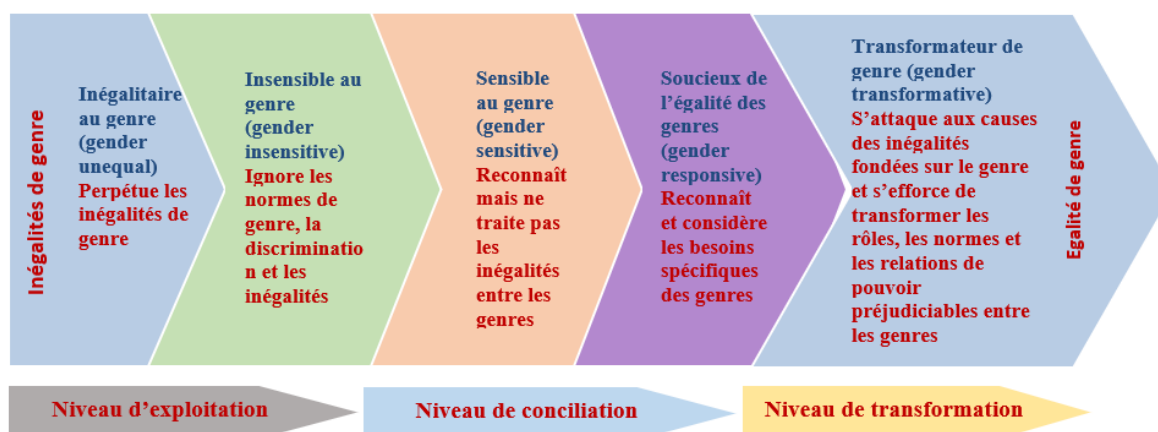
Outil d'auto-évaluation des approches de genre dans les projets

Cette checklist permet de situer votre projet ou programme sur le continuum d'intégration du genre et constitue un point de départ pour la réflexion et le dialogue. Le score quantitatif donne une première indication, mais la véritable valeur réside dans ce qui suit : que pouvons-nous faire pour faire progresser notre projet ou programme vers une approche plus transformatrice en matière de genre ?

L'outil se veut volontairement simple et facile à utiliser. Il permet une auto-évaluation structurée. Toutefois, il ne peut pas saisir toutes les nuances contextuelles ni pondérer l'importance de chaque critère. C'est pourquoi il doit être utilisé comme base pour une réflexion approfondie, afin d'identifier les lacunes et de définir ensemble les prochaines étapes. Utilisée dans cet esprit, la checklist devient un outil puissant d'apprentissage et de progrès.

Chaque critère est illustré par un exemple concret présenté dans l'annexe à partir de la page 5, afin de faciliter la compréhension et l'application de la checklist.

Continuum d'intégration du genre (développé par l'Interagency Gender Working Group (IGWG).) :



1ère PARTIE: Checklist

Indiquez le nom du projet, la date de l'auto-évaluation ainsi que le nom de la personne ayant réalisé l'auto-évaluation.

1. Approche inégalitaire du genre Cette approche perpétue les inégalités de genre.			
	oui	en partie	non
1. Traitement inégal des personnes participantes sur la base des normes de genre existantes	☐	☐	☐
2. Communication renforçant les normes de genre existantes	☐	☐	☐
3. Naturalise et justifie les différences de comportement ou de traitement par la biologie ou la culture	☐	☐	☐
4. Répond à des besoins sexospécifiques de manière à accroître potentiellement l'inégalité entre les hommes et les femmes	☐	☐	☐
5. Interfère avec les normes et les rôles traditionnels des hommes et des femmes d'une manière qui opprime davantage les femmes	☐	☐	☐
6. Limite la participation des femmes, des filles et des personnes de genre divers en renforçant des relations hiérarchiques de genre	☐	☐	☐

7. Ne remet pas en cause la discrimination fondée sur le genre ni les hiérarchies de pouvoir enracinées dans les institutions ou les communautés	☐	☐	☐
8. Ne prend pas en compte les causes profondes des inégalités de genre et contribue à leur persistance	☐	☐	☐

2. Approche insensible au genre

Cette approche ignore les dimensions de genre et risque de renforcer les inégalités existantes

	oui	en partie	non
1. Traitement indifférencié des personnes participantes, sans considération des spécificités de genre	☐	☐	☐
2. Communication neutre, qui ne s'adressent à aucun sexe en particulier	☐	☐	☐
3. Absence de données ventilées par genre	☐	☐	☐
4. Non reconnaissance de l'impact des normes de genre sur les comportements	☐	☐	☐
5. Ne fait pas de distinction entre les besoins des genres	☐	☐	☐
6. Ne remet pas en cause les rôles et normes de genre qui entretiennent l'inégalité	☐	☐	☐
7. Ignore les obstacles spécifiques liés au genre en matière de participation	☐	☐	☐
8. Part du principe que les interventions sont également efficaces pour tous les genres, sans adaptation	☐	☐	☐

3. Approche sensible au genre

Cette approche reconnaît mais ne traite pas les inégalités de genre.

	oui	en partie	non
1. Reconnaît l'influence du genre sur les parcours individuels et collectifs et les opportunités des individus	☐	☐	☐
2. Identifie des besoins spécifiques selon le genre	☐	☐	☐
3. Prend en compte les dynamiques de genre dans les interventions	☐	☐	☐
4. Introduction d'une collecte de données ventilées par genre	☐	☐	☐
5. Constat des inégalités (mais encore sans mise en œuvre d'actions correctrices)	☐	☐	☐
6. Volonté d'expansion des options, des compétences et des opportunités pour les genres	☐	☐	☐
7. Ambition de réduction des obstacles à la participation des différents genres	☐	☐	☐
8. Application du principe de précaution pour prévenir les préjudices (« éviter de renforcer les inégalités existantes »)	☐	☐	☐

4. Approche soucieuse de l'égalité des genres

Cette approche reconnaît et considère les besoins spécifiques des genres.

	oui	en partie	non
1. Analyse approfondie des causes des inégalités de genres	☐	☐	☐
2. Adaptation aux besoins spécifiques des genres	☐	☐	☐
3. Des actions ciblées pour renforcer les groupes défavorisés	☐	☐	☐
4. Interventions contextualisées basées sur les réalités de genre	☐	☐	☐
5. Identification et traitement des obstacles liés au genre	☐	☐	☐
6. Élaboration de stratégies différenciées en fonction du genre	☐	☐	☐
7. Promotion active de la participation équitable et de l'égalité des chances	☐	☐	☐
8. Impact limité sur le contexte général et sur les structures de pouvoir et les relations de genre systémiques	☐	☐	☐

5. Approche transformatrice de genre

Cette approche s'attaque aux causes de l'inégalité fondée sur les genres et s'efforce de transformer les rôles, les normes et les relations de pouvoir préjudiciables entre les genres.

	oui	en partie	non
1. Analyse et remet en question les relations de pouvoir	☐	☐	☐
2. Promeut des modèles positifs et égalitaires de masculinité	☐	☐	☐
3. Construit des relations équitables et respectueuses entre les genres	☐	☐	☐
4. Contribue à transformer les structures et les institutions sociales	☐	☐	☐
5. Promeut une justice systémique en matière de genre	☐	☐	☐
6. Développe des normes de genre égalitaires et les comportements qui y sont associé	☐	☐	☐
7. Collabore avec d'autres organisations de la société civile pour lever les obstacles structurels et promouvoir l'égalité de genre	☐	☐	☐
8. Mène des actions de plaidoyer en faveur de réformes législatives et politiques auprès du gouvernement et des institutions afin de faire progresser l'égalité de genre	☐	☐	☐

PARTIE 2 : Évaluation pour déterminer le score

À la fin de la checklist, résumez chaque catégorie avec son niveau de réalisation (y compris le nombre de « x ») et ajoutez une brève déclaration sur le positionnement global ainsi que sur les lacunes restantes.

Instructions détaillées pour l'auto-évaluation :

L'auto-évaluation doit :

1. Mentionner le nombre de cases cochées dans chaque catégorie, le cas échéant.
2. Indiquer, sur la base du nombre de cases cochées, le niveau de réalisation (par ex. « non applicable », « partiellement réalisé », « réalisé », « fortement réalisé »).

Catégorie	Oui	En partie	Non	Niveau de réalisation
1. Approche inégalitaire au genre				
2. Approche insensible au genre				
3. Approche sensible au genre				
4. Approche soucieuse de l'égalité des genres				
5. Approche transformatrice de genre				

3. Fournir une courte déclaration de conclusion expliquant le positionnement global du projet le long du Continuum d'intégration du genre, ainsi que les principales lacunes qui empêchent de passer au niveau suivant.

Annexe : Exemples fictifs d'approches selon le continuum de l'intégration de la dimension de genre

1. Approche inégalitaire du genre

Cette approche perpétue les inégalités de genre.

1. Inégalité de traitement des participants sur la base des normes existantes en matière de genre
Exemple : un projet d'intrants agricoles en Ouganda a distribué des outils agricoles et des semences exclusivement aux chefs de famille masculins, excluant les femmes de la propriété.
2. La communication renforce les normes existantes en matière de genre
Exemple : un programme nutritionnel au Mali a utilisé des affiches montrant uniquement des femmes comme dispensatrices de soins et des hommes comme décideurs, renforçant ainsi les rôles stéréotypés.
3. Naturalisation et justification des différences de comportement ou de traitement par la biologie ou la culture
Exemple : en Inde, le personnel a justifié la faible participation des femmes aux comités de l'eau en affirmant que « les femmes sont naturellement timides et ne sont pas faites pour parler en public ».
4. Répond aux besoins spécifiques des hommes et des femmes d'une manière susceptible d'accroître les inégalités entre les sexes
Exemple : un projet de microfinance au Bangladesh ciblait les femmes avec des prêts, mais exigeait des garants masculins, renforçant ainsi le contrôle des hommes sur les décisions financières des femmes.
5. Interfère avec les rôles et les normes traditionnels liés au genre d'une manière qui opprime davantage les femmes et les personnes de genre divers
Exemple : dans le cadre d'un programme de réinstallation, les femmes ont été contraintes de s'installer dans des ménages dirigés par des hommes, perdant ainsi leur autonomie et leur pouvoir de décision.
6. Limite la participation des femmes, des filles et des personnes de genre divers en renforçant les relations hiérarchiques entre les sexes
Exemple : dans le cadre d'un projet de consolidation de la paix, les rôles de direction étaient réservés aux hommes, les femmes étant reléguées à des fonctions de soutien telles que la cuisine et la logistique.
7. Ne remet pas en cause la discrimination fondée sur le genre et les hiérarchies de pouvoir bien établies au sein des institutions ou des communautés
Exemple : une initiative sur les droits fonciers en Éthiopie n'a consulté que les chefs de famille masculins lors des dialogues communautaires, ignorant le point de vue des femmes et renforçant les hiérarchies existantes entre les sexes en matière de propriété foncière et de prise de décision.
8. Néglige les causes profondes de l'inégalité entre les sexes et contribue à sa persistance
Exemple : un projet de microfinance au Mali a accordé des prêts aux femmes sans s'attaquer au contrôle exercé par les hommes sur les finances du ménage, ce qui a conduit les hommes à s'appropriier les fonds et à limiter l'autonomie économique des femmes.

2. Approche insensible au genre

Cette approche ignore les dimensions de genre et risque de renforcer les inégalités existantes

1. Traitement neutre des participants
Exemple : un projet de formation professionnelle au Kenya a proposé le même programme, le même format et le même calendrier à tous les participants sans tenir compte des rôles attribués aux hommes et aux femmes ni des obstacles à l'accès.
2. Communication neutre du point de vue du genre
Exemple : au Cambodge, une campagne de santé a utilisé des images et des messages génériques qui supposaient un modèle familial nucléaire et un chef de famille masculin, sans tenir compte de la diversité ou de l'inégalité entre les sexes.

3. Absence de données ventilées par sexe

Exemple : dans le cadre d'un projet agricole à grande échelle au Nigeria, aucune donnée n'a été collectée sur le genre des participants, ce qui a rendu impossible le suivi des bénéficiaires et des personnes exclues.

4. Non-reconnaissance de l'impact des normes de genre sur les comportements

Exemple : un projet d'autonomisation des jeunes au Pakistan a négligé le fait que les filles étaient rarement autorisées à voyager seules, ce qui a entraîné une faible fréquentation des centres de formation par les femmes.

5. Absence de distinction entre les besoins des différents genres

Exemple : un programme de transferts monétaires en Sierra Leone a fourni le même mode de paiement à tous les bénéficiaires, sans tenir compte du fait que de nombreuses femmes n'avaient pas accès à un téléphone portable ou à des documents d'identité.

6. N'intervient pas dans les rôles et les normes de genre établis

Exemple : au Bangladesh, un programme de formation professionnelle formait uniquement les femmes à la cuisine et à l'artisanat et uniquement les hommes à la mécanique, renforçant ainsi les rôles traditionnels attribués à chaque sexe.

7. Ignore les obstacles spécifiques au genre qui entravent la participation

Exemple : une formation en agroécologie dans le nord du Kenya était organisée tôt le matin, sans tenir compte du fait que de nombreuses femmes avaient des responsabilités familiales à cette heure-là et ne pouvaient donc pas y assister.

8. Part du principe que les interventions sont aussi efficaces pour tous les genres sans adaptation

Exemple : en Bolivie, une campagne sur les droits fonciers s'est concentrée uniquement sur les titres juridiques, négligeant les dynamiques de pouvoir social qui empêchaient les femmes de revendiquer ou de contrôler leurs terres.

3. Approche sensible au genre

Cette approche reconnaît mais ne traite pas les inégalités de genre.

1. Reconnaissance de l'influence du genre sur les parcours et les opportunités individuels et collectifs

Exemple : un projet pour l'emploi des jeunes au Maroc a reconnu que les jeunes femmes et les jeunes hommes sont confrontés à des obstacles différents dans leur carrière, les femmes étant davantage touchées par les attentes familiales et les restrictions en matière de mobilité.

2. Identification des besoins spécifiques au genre

Exemple : dans le cadre d'un programme de distribution alimentaire en Éthiopie, le personnel a constaté que les femmes avaient besoin de points d'accès adaptés aux enfants et préféraient être enregistrées par des femmes.

3. Prise en compte de la dynamique entre les genres dans les interventions

Exemple : en Colombie, un projet de consolidation de la paix a adapté le format des dialogues communautaires afin de permettre des tables rondes séparées pour les femmes et les hommes, après avoir observé des schémas de participation inégaux, mais sans toutefois s'attaquer aux normes de genre sous-jacentes.

4. Introduction de la collecte de données ventilées par genre

Exemple : un projet de santé au Myanmar a commencé à collecter des données ventilées par genre et par âge, mais ne les a pas encore analysées ni utilisées pour éclairer les décisions relatives au programme.

5. Reconnaître les inégalités sans mettre en œuvre de mesures correctives

Exemple : un projet WASH au Soudan du Sud a signalé que les femmes supportaient une plus grande part de la charge liée à la collecte de l'eau et avaient moins accès aux produits d'hygiène, mais aucune mesure n'a été prise pour remédier à cette inégalité.

6. Volonté d'élargir les options, les compétences et les opportunités pour les différents genres

Exemple : en Palestine, un centre de formation professionnelle a ouvert certains cours, traditionnellement réservés aux hommes, aux femmes, mais n'a pas adapté le contenu, les horaires ou les stratégies de sensibilisation pour faciliter leur participation.

7. Ambition de réduire les obstacles à la participation des différents genres

Exemple : en Tanzanie, le personnel du projet s'est engagé à accroître la participation des femmes dans les coopératives agricoles, mais ne disposait ni d'une stratégie ni de ressources spécifiques pour y parvenir.

8. Application du principe de précaution pour prévenir tout préjudice (éviter de renforcer les inégalités existantes)

Exemple : au Népal, un projet d'alphabétisation a évité les classes mixtes dans les communautés conservatrices afin de prévenir les réactions négatives, mais a manqué l'occasion de s'attaquer directement aux obstacles liés au genre.

4. Approche soucieuse de l'égalité des genres

Cette approche reconnaît et considère les besoins spécifiques des genres

1. Analyse approfondie des causes de l'inégalité entre les genres

Exemple : au Népal, un programme de santé a mené une évaluation des besoins tenant compte du genre et de la caste afin de mettre en évidence les obstacles systémiques qui excluaient les femmes dalits des services de santé reproductive.

2. Adaptée aux besoins spécifiques de chaque genre

Exemple : dans les zones rurales du Kenya, un projet de santé maternelle a adapté ses services aux besoins des femmes en proposant des soins prénatals plus proches des communautés isolées, avec des horaires flexibles et du personnel féminin. Parallèlement, les hommes ont été associés au projet grâce à des séances de sensibilisation sur le soutien respectueux du partenaire et le partage des responsabilités pendant la grossesse et l'accouchement.

3. Actions ciblées pour renforcer les groupes défavorisés

Exemple : un projet en République démocratique du Congo a soutenu les femmes victimes de violence en leur offrant des conseils juridiques et l'accès à des espaces sûrs, en coopération avec des organisations locales dirigées par des femmes afin de garantir que la réponse réponde aux besoins spécifiques du groupe.

4. Interventions contextualisées fondées sur les réalités de genre

Exemple : en Haïti, l'aide au logement après la catastrophe a donné la priorité aux ménages dirigés par des femmes et a garanti la sécurité foncière, en reconnaissant leur vulnérabilité accrue à l'expulsion.

5. Identification et traitement des obstacles liés au genre

Exemple : en Ouganda, un projet a créé un espace où les hommes peuvent discuter ouvertement des obstacles à la santé sexuelle, notamment la honte associée à la recherche de soins de santé sexuelle et reproductive. Le programme a relevé ces défis en formant les prestataires de services afin de les rendre plus accueillants et accessibles aux hommes.

6. Élaboration de stratégies différenciées selon le genre

Exemple : un programme d'autonomisation économique des femmes au Rwanda a inclus les hommes dans des cours de formation sur la prise de décision et la négociation au sein du foyer, afin de renforcer leur rôle dans l'autonomisation économique des femmes. Cette approche a permis aux hommes de mieux comprendre et soutenir les initiatives économiques de leurs épouses, notamment en améliorant la répartition des tâches domestiques.

7. Promotion active d'une participation équitable et de l'égalité des chances

Exemple : un programme a encouragé la participation des hommes à la parentalité ainsi qu'à la santé maternelle et infantile. Il a incité les jeunes hommes à s'impliquer davantage dans la prise de décisions relatives à la garde des enfants et à la santé sexuelle et reproductive, tout en soulignant l'importance de l'égalité des genres au sein du foyer.

8. Impact limité sur le contexte général et sur les structures de pouvoir systémiques et les relations entre les genres

Exemple : en Afrique du Sud, un programme a donné des résultats positifs au niveau individuel et communautaire. Toutefois, cet impact reste limité. En effet, l'autonomisation économique et la formation dispensées dans le cadre du programme n'ont pas eu d'effet significatif sur la réduction des inégalités économiques entre les hommes et les femmes dans la société sud-africaine. En outre, les réformes législatives visant à protéger les femmes contre la violence domestique et à promouvoir l'égalité des genres n'ont pas toujours été mises en œuvre efficacement à l'échelle nationale.

5. Approche transformatrice de genre

Cette approche s'attaque aux causes de l'inégalité fondée sur les genres et s'efforce de transformer les rôles, les normes et les relations de pouvoir préjudiciables entre les genres.

1. Analyse et remet en question les relations de pouvoir

Exemple : un projet mené au Guatemala a réalisé une analyse participative du pouvoir afin d'identifier les inégalités en matière d'accès à la terre, aux ressources et à l'influence politique. Sur la base des résultats, il a conçu des mesures ciblées pour renforcer le leadership des femmes autochtones.

2. Promouvoir des modèles masculins positifs et égalitaires

Exemple : dans le cadre d'un programme, des animateurs masculins ont joué le rôle de modèles afin de promouvoir des modèles de masculinité non violents et égalitaires. Des activités éducatives ont encouragé les jeunes hommes à réfléchir aux aspects positifs de la masculinité, tels que la paternité et le respect des droits des femmes, tout en les incitant à s'éloigner des normes de violence et de domination.

3. Construire des relations équitables et respectueuses entre les genres

Exemple : au Bangladesh, un programme communautaire a fait participer des couples à des ateliers conjoints sur l'égalité des genres, encourageant les hommes à réfléchir aux rapports de pouvoir et à soutenir la prise de décision partagée au sein du foyer. Les activités comprenaient des jeux de rôle, des discussions sur la communication respectueuse et des exercices de gestion du budget familial menés par les deux partenaires.

4. Transformation des structures et institutions sociales

Exemple : au Mozambique, un projet éducatif a milité avec succès en faveur de réformes politiques visant à supprimer les règles scolaires discriminatoires (par exemple, l'expulsion automatique des filles enceintes) et à former les responsables de l'éducation au niveau des districts à l'égalité des genres.

5. Promotion d'une justice de genre systémique

Exemple : un programme au Rwanda a plaidé pour une justice de genre en impliquant les hommes dans l'autonomisation économique des femmes. En formant les hommes à des pratiques égalitaires au sein des foyers et des communautés, il a cherché à redéfinir les rôles traditionnels et à promouvoir un environnement plus égalitaire tant dans les structures économiques que familiales.

6. Changer les normes de genre et les comportements associés

Exemple : en Colombie, un programme a encouragé la modification des normes de genre, en particulier en matière de parentalité, en incitant les hommes à s'impliquer davantage dans les tâches liées à la garde des enfants et aux décisions relatives à la santé familiale. Ce programme a modifié les comportements en sensibilisant les jeunes hommes et les pères à l'importance de leur rôle actif et égalitaire dans la santé maternelle et infantile.

7. Collabore avec d'autres organisations de la société civile

Exemple : au Bangladesh, une coalition d'ONG a travaillé conjointement avec des organisations d'aide juridique afin de s'attaquer aux causes structurelles de la violence fondée sur le genre et de garantir l'accès à la justice pour les survivantes. À la suite de cette initiative, les autorités locales ont adopté de nouvelles procédures centrées sur les survivantes pour traiter les cas de violence fondée sur le genre.

8. Un appel à une réforme législative en faveur de l'égalité

Exemple : en Indonésie, une coalition d'ONG, en collaboration avec des groupes de défense des droits des femmes, des experts juridiques et des parlementaires progressistes, a réussi à faire inscrire la violence sexiste dans la législation nationale. Cette initiative conjointe a permis de clarifier la protection juridique des victimes et de renforcer la responsabilité des institutions.